SEIZIÈME ANNÉE. TROIS-RIVIÈRES, JEUDI 26 AOUT 1880. No. 28.

Le Journal des Trois-Rivières.

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE.

RÉDIGÉ PAR UN Comité de Collaborateurs

IN NECESSARIIS, UNITAS ; IN DUBIIS, LIBERTAS ; IN OMNIBUS, CHARITAS.

Edité par Propriétaires Cercle Catholique, faub. St. Roch Gédéon Desilets

Feuilleton du "JOURNAL."

LE

GOUFFRE

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(SUITE.)

XIII

LE DOCTEUR HALS.

— Votre main, mon frère ; vous êtes un grand cœur.

— Quand pourrai-je descendre dans la mine ? reprit Hals après avoir répondu à l'étreinte du vieux prêtre.

—Vous aurez besoin pour cela d'une permission du directeur.

—Daignerez-vous me présenter à lui ?

—Certes, à l'époque de son retour ; il est parti avant-hier pour Adelsbourg et rentrera à Idria vers la fin de cette semaine.

—Ainsi, je ne pourrai voir Alberti avant le retour du directeur ?

—Non, docteur ; mais la nouvelle de votre arrivée suffira pour doubler son courage... J'ajouterai même que je ne suis pas précisément fâché de l'absence de Melbourg... Vous vous seriez tout de suite enseveli dans la mine, et je crois que pour les rendre fructueuses, vous devez commencer vos études sur les bords du gouffre. Ce que vous apprendrez en étudiant le pays profitera aux recherches que vous pourrez faire,,, Jusqu'au moment où le directeur rentrera, nous aurons le temps d'explorer la ville, la montagne, de suivre le cours de l'Idria, d'errer sous les bois, de connaître la vie intime de cette population patiente qui vit trop en communication avec la mort pour ne pas mener une vie régulière. Je me mets donc à votre disposition d'une façon absolue ; sauf les deux heures que je passe régulièrement chaque jour dans la mine, mon temps est libre et je vous le donne... J'offre le saint sacrifice à l'aube pour les mineurs, et durant la nuit je lis mes offices, et je pense à Dieu... D'ailleurs, ne sera-ce point travailler pour lui que de vous apprendre le peu que je sais moi-même, et vous fournir de la sorte le moyen de vous dévouer à vos frères malheureux ?

—J'accepte, répondit le médecin. Rendez-moi donc tout d'abord un service ; connaissez-vous un logis convenable pour moi ?

—Que vous faut-il ?

—Une chambre pour y placer mon lit, un cabinet de travail, puis une petite pièce pour mon domestique et pour... son compagnon.

—Vous vous contenterez d'une table frugale ?

—Je suis sobre comme un homme qui comprend le danger des moindres excès.

—Tout est pour le mieux alors, docteur... Permettez-moi de vous offrir la moitié de cette humble maison...

—Comment, vous m'offrez ?...

—Les trois pièces dont vous avez besoin, et ma table. Acceptez aussi simplement que je vous fais cette proposition... Nous nous verrons de la sorte presque à toute heure, et nous poursuivrons ensemble le même but.

—Il me reste un seul scrupule, reprit le docteur, je vous ai parlé de mon domestique Luidas et de son compagnon... Je ne me permettrai point d'amener celui-ci sous votre toit sans vous apprendre son nom... Il s'appelle Gaspard Orsol...

—Le chef de bandits qui fut pris avec sa troupe dans les grottes de Carniole ?

—Lui-même.

—La rumeur publique le disait jugé et condamné à la roue.

—Il a été roué, monsieur l'abbé.

—Et il vit ?

—De quelle vie ! Un tronc mutilé est privé de bras et de jambes... Cet homme jeune, alerte, vigoureux, est devenu un débris humain plus faible qu'un enfant.. Mais le cerveau pense, le cœur sent, et le repentir germe dans cette âme coupable...

—Jamais cure semblable ne fut entreprise ! répondit l'abbé Fulda. Je l'admire, et je vous remercie de m'offrir une part dans votre bonne œuvre... Vous avez guéri le corps, j'essayerai d'achever le salut de cette âme. Installez chez moi Gaspard Orsol ; ma maison sera doublement bénie, quand elle abritera la science et le repentir.

L'abbé Fulda ne permit point que le docteur Hals remit au lendemain son installation dans sa maison. Les malles, les caisses furent vite apportées. Le mutilé arriva à son tour dans les bras de Luidas, qui commençait à dompter les répugnances que lui inspirait le misérable.

La même table réunit le soir le docteur et le prêtre, et dès le lendemain après l'office matinal, l'abbé Fulda, s'appuyant sur le bras du médecin, le conduisit hors de la petite ville d'Idria.

Celle-ci ne se composait alors que de groupes de maisons bâties un peu au hasard, au milieu de champs étroits et de petits jardins. L'église, l'habitation du directeur de la mine, et l'auberge dans laquelle le docteur était descendu la veille, étaient les seuls bâtiments joignant à la solidité une élégance relative. Là aussi seulement et dans un petit nombre de boutiques, on sentait affluer la vie, on entendait les éclats de rire de la gaité.

Les autres demeures, habitées par des familles d'ouvriers travaillant à la mine à des titres divers, semblaient voilées de tristesse. Les enfants mêmes, les pauvres petits enfants chétifs et pâles que l'on voyait dans les rues, ou qui se dressaient sur le seuil des portes pour voir passer le docteur Hals et l'abbé Fulda, portaient sur leurs visages le signe indélébile d'une maladie précoce. Les mères ne connaissaient, pour ainsi dire, que les douleurs de la maternité, et leurs yeux s'emplissaient souvent de larmes quand elles serraient leurs nourrissons sur leur sein. Les berceaux étaient si proches des tombes dans le village d'Idria. Chose étrange, on y rencontrait des femmes âgées, mais point de vieillards. La mine dévorait les hommes dans l'âge mûr, souvent même dans l'âge de la jeunesse. On eût dit que dans ce village tout se préparait pour la mort, et rien pour la vie.

Aussi l'endroit le plus vaste, le plus peuplé, le plus fleuri d'Idria, était le cimetière.

L'enclos dans lequel s'entassaient les générations successives occupait une vaste place dans la campagne. On avait dédaigné de l'enclore de murs ; à quoi bon ! N'aurait-il pas fallu l'agrandir sans cesse ? Le terrain appartenait au gouvernement, et le gouvernement faisait l'aumône d'une tombe gratuite à ceux que tuait la mine... Des croix de bois de toutes les tailles, alternativement noires et blanches, sortaient de terre et semblaient germer des tertres comme la fleur de l'espérance divine.

Dans ce village, qui étouffait et agonisait à chaque heure, on gardait le culte de la mort. Les habitants d'Idria vivaient familièrement avec elle. Ne devait-elle pas bien vite les couvrir de ses ailes noires pour les endormir dans ce grand repos de Dieu.

Aussi tandis que les maisons semblaient mornes comme des tombes, les tombes riaient comme des parterres. Les arbres fleuris s'échevelaient au souffle d'une brise chargée de senteurs ; les grands pins dressaient leurs parasols superbes. Point de monuments dans ce champ de repos. Mais parfois, sur une élévation où l'herbe haute et grasse s'égayait de graminées, se dressaient les outils du mineur. L'instrument du supplice décorait la place où dormait la victime. Le long des allées, ou bien agenouillés près des croix, se tenaient des femmes, des enfants, priant et pleurant ; parfois cependant les enfants jouaient, cueillaient des fleurs sur les tombes des pères. Sur le visage des veuves et des mères, on ne lisait point la révolte, mais une résignation morne. Le trépas ne surprenait personne en pleine vigueur à Idria. Ceux qui mouraient étaient prévenus d'avance. Les chefs de l'exploitation eux-mêmes n'étaient point à l'abri du fléau. Ils en souffraient moins, mais ils en ressentaient les atteintes.

Le docteur et le prêtre quittèrent le cimetière et gagnèrent la campagne. Le chanvre y dessinait ses champs d'un vert sombre, tandis que les feuilles rubanées du maïs fouettaient le vent avec un bruit léger.

L'abbé Fulda voulait montrer au docteur le bord du gouffre, avant de le laisser descendre dans ses profondeurs.

Mais Bethlen Hals ne se contentait point de regarder, il voulait apprendre.

—Je suis un écolier près de vous, monsieur l'abbé, dit-il un jour en se promenant avec l'abbé Fulda ; je vous demande donc la permission de vous interroger. Mon voyage a été si rapidement résolu que je n'ai pu puiser dans les bibliothèques et dans les archives les renseignements qui me sont nécessaires aujourd'hui... Savez-vous à quelle époque fut découverte le mine d'Idria ?

—Les chroniques que j'ai pu recueillir font remonter la connaissance de ces trésors miniers à l'an 1497, et comme la plupart des découvertes, elle dut tout au hasard et rien à la science. Un pâtre ayant placé dans l'eau courante un vase de bois, fut très-surpris de trouver au fond des grains brillants dont il ignorait la nature et la provenance... Je vous montrerai ce vase de bois, il fait partie de musée d'Idria. Le berger révéla sa découverte, la nature du métal fut déterminée, et cependant il se passa près d'un siècle avant que l'industrie songeât à en tirer parti. Les Vénitiens, maîtres du pays, dédaignèrent ces richesses, et ce n'est que l'avénement du gouvernement autrichien qui permit, en 1575, de créer une exploitation régulière, dont l'importance et les bénéfices ont toujours été en augmentant. Plus tard, sans nul doute, la valeur des mines d'Idria deviendra telle que l'Europe n'aura plus rien à demander à celle du Nouveau-Monde. Celles du Portugal et d'Amalden en Espagne sont, d'ailleurs, d'une richesse au moins égale à celle-ci.

—Et quelles sont les mines de mercure existant en dehors de l'Europe ? demanda le docteur.

—On en trouve à la Nouvelle-Grenade, répondit l'abbé Fulda, dans la vallée de Santa-Rosa, province d'Antioquia, dans la montagne de Quindia, près du village d'Azagnes, puis non loin de Cuença, au sud du Pérou. La province de Guamalta en fournit ; on en recueille au Bagno de Jésus, à Couchuco, au pied du Nevado, et du Pelagato, à Gualoz près de Guaraz. Enfin la Chine en possède et le Mexique lui en demanda longtemps.

—Monsieur l'abbé, reprit le docteur, vous comprenez qu'avant de songer à guérir ou du moins à soulager les infortunés condamnés à un lent trépas au fond des mines d'Idria, j'aurais besoin de connaître tout ce qui se rapporte non-seulement au mercure et au cinabre, mais encore à la botanique, à la minéralogie du pays. Je viens ici en chirurgien, et je dois apprendre une science toute nouvelle. Ce n'est que lorsque le minéralogiste et le chimiste auront acquis des connaissances suffisantes, que le médecin osera commencer une lutte acharnée avec le fléau. Je ne veux ni ne puis travailler en aveugle.

Vous m'avez précédé dans la voie du dévouement, cela est dans l'ordre. Depuis l'origine du christianisme l'évangélisateur a marché avant le savant, et le pauvre missionnaire traça le chemin aux hommes d'étude, comme aux hommes de négoce. Dieu passe le premier. Et ce n'est pas la chose la moins admirable de notre religion, que de voir des pionniers de toute civilisation, de tout dévouement, arborer le drapeau de la croix, avant qu'un soldat y dresse la bannière d'un pays. J'ai donc besoin de votre savoir, comme vous aurez besoin plus tard de mon habileté chirurgicale et médicale. Acceptez-moi donc pour élève, jusqu'à ce que je me sente assez fort pour commencer mon œuvre.

L'abbé Fulda serra la main du docteur.

—Le Seigneur est vraiment bon, lui dit-il, je vivais seul, et il m'arrive un ami ; j'avais la douleur de songer que mon influence serait passagère, et vous allez y joindre les résultats positifs d'un vaste savoir agrandi, réchauffé par la charité. Oui, le peu que je dois à l'expérience, à l'étude constante du sol que l'on fouille, des montagnes que l'on éventre, de la terre que l'on sème et moissonne, tout cela sera à vous et, j'en suis sûr, les résultats ne se feront pas attendre.

—Le gouverneur s'occupe-t il d'adoucir le sort des mineurs ?

—Un nouveau chagrin m'était réservé, docteur, les doctrines de Luther ont franchi cette vallée ! Le directeur d'Idria et les gens de sa maison, son secrétaire et quelques hommes à la solde du gouvernement, ont cessé d'appartenir à l'Eglise catholique. Melbourg seul est riche et puissant dans le pays, et j'éprouve une crainte mêlée d'angoisse, à la pensée qu'il cherchera à recruter des partisans parmi les mineurs, à qui il fera espérer, comme une récompense de leur apostasie, des adoucissements à un sort misérable.

—Cela est horrible ! s'écria le docteur.

—Mon ami, reprit le prêtre, nul ne peut sonder les plaies vives que nous portons en nous .. Dieu seul connaît les douleurs secrètes de ceux qui se sont faits ses serviteurs et ses martyrs.

Hals et l'abbé Fulda gardèrent un moment de silence.

L'apôtre essayait d'étouffer l'angoisse qui venait de s'emparer de son cœur, et le docteur, tournant autour de lui des regards dans lesquels la surprise le disputait à l'admiration, étudiant le paysage qui se dévoilait à ses yeux.

La vallée d'Idria, dans laquelle allaient entrer les voyageurs, se trouvait environnée de gigantesques montagnes calcaires, différant peu au premier aspect de celles dont la Carniole est hérissée. Celles-ci atteignaient seulement une hauteur plus grande, et faisaient souvenir des falaises qui semblent dressées sur certains rivages pour servir de limites aux colères de l'Océan.

La montagne de Vogelberg, dont la cime atteint une hauteur de deux cents toises, donne naissance à la montagne d'Erzberg, au-dessous de laquelle coule la Nicoua, petite rivière qui baigne la ville d'Idria avant de se jeter dans l'Idriza.

La montagne, regardant le cours d'eau à cinquante toises au-dessous d'elle, semblait le considérer comme un ruisseau chétif.

En somme, ce paysage était charmant. Les hauteurs de Vogelbourg se couronnaient de verdure, tandis que la cime et les flancs de l'Erzbourg paraissaient trahir au dehors les sombres mystères du gouffre creusé sous sa masse imposante.

Le prêtre s'efforça d'oublier ses préoccupations afin de répondre au désir exprimé par Bethlen Hals, et, quittant le centre de la vallée, il se rapprocha lentement de la montagne. A mesure que les promeneurs avançaient, il leur devenait facile de distinguer les éléments mêmes de la montagne, et de déterminer les âges de ces masses énormes qui portent les siècles écoulés et les chiffrent à l'aide des couches successives que laissa chacun d'eux comme traces indélébiles de son passage.

—Docteur, dit l'abbé Fulda, si vous observez attentivement les roches qui se présentent à quelque destance de gîtes de minerai, vous en rencontrerez plusieurs se rapprochant des terrains primitifs : tels que le *schiste micacé* et une roche *feldspathique* pénétrée d'*amphibole verdâtre* qui lui communique sa couleur, tandis que le calcaire dont cette même roche est imprégnée lui donne la propriété de faire effervescence avec les acides.

—Et, demanda le docteur Hals, où pourrai-je chercher des échantillons de ces roches ?

—Elles se trouvent, ainsi qu'un calcaire blanc et cristallin, sur les rives de Coomnba, gros torrent qui, se précipitant du nord-ouest, tombe dans l'Idrizia, qui reçoit déjà les eaux du Nicoua.

—Et, reprit le docteur, quelles différences d'aspect peut on saisir entre les roches d'une grande partie de la Carniole, et celui que présente l'intérieur des mines d'Idria ?

—On signale l'interposition de quelques couches minces d'un schiste noir, dans les bancs grisâtres de la roche calcaire, dont ce schiste suit les fréquentes ondulations, mais surtout la présence du minerai de mercure dans le schiste, et même dans le calcaire.

Le docteur cassa divers échantillons, cueillit des plantes qui lui étaient inconnues, et, comme le jour commençait à baisser, il reprit avec l'abbé Fulda le chemin du village.

XIV

AU FOND DU GOUFFRE.

C'était le gouffre, et dans ce gouffre régnait la nuit. On ne distinguait pas même, faible et lointain comme la clarté d'une étoile, l'espace bleu dominant le trou béant sur l'orifice duquel s'appuyaient les échelles servant à descendre au fond de la mine. Ce gouffre contenait un monde noir, doublement sinistre ; l'ombre d'abord, la mort après. Des hommes n'habitaient pas ces profondeurs souterraines, mais des spectres s'agitaient au sein de ces ténèbres. Des bruits de pics et de pioches retentissaient avec le choc sinistre des marteaux clouant des bières. Des lanternes, accrochées à de rares intervalles mettaient une tache jaune sur les parois, mais cette lumière restait sans rayonnement et servait à rendre plus blafard le visage des hommes marchant dans les nécropoles de la montagne.

Le long des échelles tremblant sous leurs vivants fardeaux, montaient et descendaient tour à tour des hommes exténués, chargés d'une hotte contenant le minerai qui devait subir au jour un nouveau triage D'en bas on ne pouvait voir à une hauteur de plus de six cents pieds s'agiter les fantômes, gravissant péniblement les échelons vacillants sous le poids d'une grappe humaine.

Parfois une détonation éclatait semblable à l'éruption d'un volcan. C'était le minerai que l'on arrachait du sein de la montagne avec une charge de poudre. Plus d'une fois les misérables occupés à un labeur meurtrier regrettaient que cette charge de poudre n'eut pas ébranlé suffisamment les murailles schisteuses de la mine pour les ensevelir sous un éboulement.

Tandis qu'un certain nombre de travailleurs portaient en haut le minerai, d'autres attaquaient la montagne et en détachaient des blocs contenant plus ou moins de mercure. A mesure que le minerai était extrait soit des fosses creusées à l'aide du pic, soit des excavations ménagées par la poudre, on le triait d'une façon sommaire.

Les pierres stériles rejetées dans les trous béants servaient à les combler, tandis que le minerai renfermant du mercure s'entassait dans les brouettes.

Des hommes, les reins ceints d'une large bande de cuir, les épaules traversées par une bretelle semblable, s'attelaient à ces lourdes brouettes, puis, les mains appuyées sur la caisse, ils la poussaient jusqu'à l'endroit où le minerai devait subir un second triage. Ensuite ces hommes, réduits à l'état de bête de somme, recommençaient le même trajet pour revenir au même point. Et cela durait dix, douze heures ! Ils ne voyaient pas, ils entendaient à peine le son d'une voix humaine, et encore, c'étaient des maîtres durs et impitoyables qui leur parlaient, et non des amis et des frères. Ils ne pensaient même pas, pourquoi auraient-ils pensé ? Chaque idée de leur cerveau aurait envenimé leur blessure et rendu leur existence plus amère. Ils tournaient dans les ténèbres comme les chevaux aveugles d'un manége. On les avait châtiés et flétris à ce point que leur intelligence devenait une source d'épouvante et qu'ils s'effrayaient de conserver la mémoire.

Les brouettes se vidaient, formant des monceaux noirs. On cassait de nouveau les pierres jusqu'à ce qu'elles eussent atteint la grosseur d'une noix ; celles qui ne renfermaient aucune matière précieuse étaient rejetées dans les excavations, les autres emplissaient des hottes que des mineurs montaient au haut du puits, où l'usine allait les prendre à son tour afin d'en extraire tour à tour le souffre, le mercure et le cinabre.

Dans la partie la plus reculée de la mine, tout au fond de sombres couloirs dans lesquels il semblait impossible de retrouver sa route, une dizaine d'hommes armés de pics attaquaient la paroi vive. La lanterne accrochée à un pilier permettait à peine de reconnaître leurs visages. Ils travaillaient en silence avec l'acharnement de la colère, et le sentiment qu'un homme, moins semblable à un contre-maître qu'à un garde-chiourme, les condamnerait au bâton, si leur tâche n'était pas accomplie. Ils ne s'aimaient pas, ils ne se connaissaient pas. Un seul lien les unissait : la haine pour leurs chefs.

Quelques-uns, fantarons de vice, et tirant un hideux orgueil de leur passé, avaient, durant une heure de loisir ou d'ivresse, raconté pour quel crime on les avait jetés dans le gouffre d'Idria. Mais la plupart gardaient un silence farouche. La nuit qui les environnait, le mal qui les rongeaient lentement abattaient leur férocité. A peine se trouvaient-ils depuis six mois à Idria que leurs membres s'agitaient nerveusement ; ils perdaient leurs cheveux ; leurs dents s'ébranlaient dans leurs alvéoles. Ils secouaient leurs têtes chauves comme des vieillards, et leurs doigts cliquetaient avec des bruits d'ossements.

Tout à coup l'un des hommes jeta son pic avec violence contre la muraille, et tomba plutôt qu'il ne s'assit sur un monceau de minerai.

—Je ne travaille plus, dit-il. C'est assez subir la vie qu'on nous inflige. J'ai tué, c'est vrai, mais d'un seul coup... On avait le droit de m'écarteler, mais non pas de me faire endurer un supplice plus lent que celui de ma victime ! Ah ! pourquoi Wallis n'a-t-il pas mis assez de poudre dans les trous de la montagne pour qu'elle s'effondrât sur nous. Je ne travaillerai plus, c'est fini... J'aime mieux le bâton... Ou plutôt, si, je travaillerai encore une fois ! Mais ce ne sera plus pour extraire le mercure et le cinabre... Je ne briserai plus de pierres, il me reste seulement la force de broyer un crâne !

—Mathias ! que dis-tu ? damanda le mineur travaillant à côté du révolté. Pourquoi aggraver ta peine si lourde déjà.

—Rien ne peut l'augmenter, Goot.

—Les châtiments contre les révoltés sont terribles.

—On me fera bien la grâce de me tuer.

—Et après ? demanda Goot.

—Après, ce sera la nuit de la tombe au lieu de la nuit de la mine... répondit Mathias d'une voix farouche ; ce sera le néant au lieu du supplice quotidien.

—Non ! dit Goot d'un accent qui retrouva subitement de la force, ce sera l'éternité du châtiment au lieu d'une douleur passagère, ce ne sera plus la mine qui lentement nous dévore, mais l'enfer sans espoir, l'enfer dont le plus grand tourment est la perte de Dieu. Tu as tué, dis-tu, sache donc mourir ..

—Oh ! toi ! fit Mathias, tu prêtes l'oreille aux paroles de l'abbé Fulda.

—Oui, répondit Goot, elles m'appaisent, elles me consolent. Lorsque je fus amené ici, je regrettais comme toi qu'on ne m'eût pas fait payer mon crime de la mort... J'ai volé, moi ! volé et incendié ; le châtiment qui m'est infligé, je le mérite, je l'accepte, je le bénis. Chaque souffrance acceptée lave mon âme d'une souillure. Oh ! je comprends quel désespoir devait s'emparer du mineur, avant que l'abbé Fulda se dévouât pour nous. Mais qui donc garde désormais le droit de se plaindre ? Ne reste-t il pas comme nous plusieurs heures par jour dans la mine... Le mal qui nous ronge ne l'atteint-il pas. Je l'ai vu, moi, sa tête s'incline, ses mains tremblent, il est frappé, et qui est frappé doit mourir... N'est-ce pas, compagnon ? demanda Goot à son voisin de tâche, vous avez remarqué comme moi les symptômes du mal qui se manifeste chez l'abbé Fulda ?

—Oui, mon ami, répondit le mineur d'une voix sonore et harmonieuse. Oui, vous avez raison en affirmant qu'il paiera son dévouement de sa vie ; raison aussi en répétant à Goot que la miséricorde de Dieu se manifeste par la présence de cet homme, qui s'est fait l'apôtre des mineurs.

Puis, l'homme qui venait de parler se tournant vers Mathias :

—Reprenez votre outil, lui dit-il, songez que le contre-maître est implacable.

—Tant mieux ! fit Mathiac en ensevelissant son front dans ses mains.

Ses compagnons s'appuyèrent un moment sur leurs pioches, comme s'ils se demandaient s'il ne valait pas mieux en finir d'un seul coup avec une existence épouvantable ; mais si dure que fût leur existence, c'était la vie encore, et ces agonisants avaient peur de la mort... Ils reprirent donc leurs pics et continuèrent à attaquer la montagne.

Le son d'une cloche les avertit que l'heure du repos allait sonner, mais en même temps qu'un inspecteur des travaux allait traverser la galerie. Mathias demeura dans la même attitude.

Les mineurs accotés contre la paroi restaient immobiles.

La clarté jaune de la lanterne tombait sur leurs faces blêmes, ils s'appuyaient des deux mains sur leurs pics, épuisés, à demi somnolents.

Un bruit de pas retentit dans la galerie, le contre-maître s'avançait avec plusieurs gardiens chargés de la surveillance.

C'était un être implacable que ce contre-maître. Il traitait les mineurs non pas en hommes, mais en brutes. Il leur rappelait sans cesse les crimes qui les avaient amenés à Idria. Parce que la loi ne l'avait jamais châtié, il multipliait des actes féroces. Mattet était moins un chef qu'un bourreau.

Il marchait rarement sans tenir à la main une épaisse et souple lanière de cuir, qu'il brandissait comme un fouet, et qui, sans pitié, s'abattait sur les bras, les épaules, le visage des misérables, qu'il cinglait d'une façon sanglante

Goot et ses compagnons se demandaient avec terreur ce qui allait advenir de Mathias quand Mattet s'apercevrait qu'il n'avait pas rempli sa tâche. Quoique l'habitude de souffrir et de voir souffrir eût endurci leur âme, ils ressentirent pour leur camarade une crainte motivée par les violences habituelles du contre maître.

Celui-ci paraissait du reste d'une humeur détestable, et l'on entendait de loin sa voix grondeuse doublée par les échos des galeries souterraines.

—Mathias, fit Goot, Mathias, dit que tu es malade, tu es si pâle qu'on te croira... Nous avons bien le droit d'être malades, puisque nous sommes ici pour mourir...

—Non ! fit Mathias qui se releva avec lenteur et serra son pic dans sa main droite. Je veux qu'on me tue, mais avant...

Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Mattet arrivait avec ses hommes.

Quand il parut au fond du couloir, Mathias était debout, la tête droite, et sa main, que la force de la volonté avait affermie pressait le manche du pic d'une façon menaçante.

Nous allons rire, nous allons rire, dit la voir dure de Mattet, on a besoin d'être rudement mené dans cette mine... les canailles de dessous terre ne valent pas des chiens ! Je le leur ferai voir !

—Oui, nous allons rire, répéta Mathias d'une voix sourde, en s'avançant de deux pas.

—Voici votre travail, Goot, il est à peine suffisant, ce matin.

—J'approche de ma fin, monsieur.

—Oui, je sais, je sais... Vous dites tous cela... En attendant, du zèle ! du zèle ! on nous demande une augmentation dans le métal à fournir et on ne nous envoie pas souvent de nouveaux condamnés... Où est votre tas, Turgmac... C'est bon ! vous êtes dans la mine depuis six mois, je crois... Et vous, Mesmer ? Vous vous relâchez, prenez garde... Allons ce n'est pas assez ! Je dois rendre des comptes rigoureux à monsieur le directeur.

—Attends ! attends ! dit Mathias d'une voix étranglée, tu vas les rendre, tes comptes.

Il leva le pic...

Mais soudainement, et avec une rapidité qui ne permit ni à Mathias, ni à Mattet de comprendre ce qui venait de se passer, un bras robuste renversa le mineur sur le sol, et avant que celui-ci eut le temps de se relever, un des travailleurs s'élança vers le contre-maître.

—Monsieur, fit-il, ma tâche n'est pas terminée ce matin.

—Comment, votre tâche n'est pas terminée ?

(A continuer.)

LES TROIS - RIVIERES.

JEUDI 26 AOUT 1880.

TROIS-RIVIERES COMME PORT DE MER.

Tel est le titre d'un intéressant opuscule rédigé par Mr. Geo. Balcer, Agent consulaire de France en cette ville, et publié, avec le bienveillant encouragement de la corporation, pour faire connaitre aux armateurs les avantages que Trois-Rivières peut offrir au commerce océanique.

Cet ouvrage, fruit de recherches longues et difficiles contient des renseignement précieux sur les ressources du district, les facilités offertes par notre port, le coût des chargements des navires comparé avec celui de Montréal et Québec, les avantages de nos communications par voie ferrée pour le commerce d'exportation. Il renferme aussi d'intéressantes statistiques sur notre commerce de bois, ses développements et l'immense capital qui y est investi.

A propos des ressources du District, nous trouvons dans ces statistiques que le commerce de bois a fourni à l'exportation directe environ 129 millions de pièces de bois, dans les six dernières années seulement ; et ceci ne comprend naturellement pas les exportations indirectes et l'énorme quantité absorbée par les besoins du commerce provincial. Et de cette énorme production, combien a été dirigé sur Québec et embarqué de là pour l'étranger ! Nous avons encore, en rapport avec le commerce de bois, trois manufactures de bobines qui exportent en Angleterre pour près de $100,000 piastres par année ; une manufacture de barreaux pour les palissades de fantaisie, de manches à balais etc. etc., qui fait également une exportation considérable ; puis les usines de MM Baptist et Dean, Ross et Ritchie, pour le bois de menuiserie, qui pourraient alimenter un marché considérable. En mentionnant ces spécialités nous avons naturellement laissé de côté les quinze à vingt grandes scieries qui, dans les différentes parties du district, préparent le gros bois d'exportation.

Pour le commerce de fer, nous avons les quatre plus grands établissements du pays dans le genre : les Forges St Maurice, l'Islet, Radnor et Shawinigam. Quelle somme d'exportation ne pourraient pas fournir ces établissements aux transports océaniques ?

Nous avons encore le granit, la pierre à chaux, l'asbeste, le marbre, la brique, les eaux minérales, comme articles d'exportation.

Notre commerce de fourrure est aussi d'une importance majeure puis que la seule maison H. Balcer, de cette ville, a fourni pour une valeur de $300,000 pendant les dix dernières années.

Si nous joignons à cela les produits agricols de la fertite contrée qui nous environne, la quantité de betail que l'on y prelève pour les ports de Québec et Montréal on arrive à la conclusion certaine que nous avons chez nous tout ce qu'il faut pour alimenter une exportation considérable.

Or nous n'avons pas seulement la matière de l'exportation, mais encore toutes les facilités de la faire par notre port qui est un des plus beaux du St Laurent, et peut-être le plus avantageusement situé pour le commerce.

En effet le port de Montréal se trouve, soit à raison des couteuses améliorations requises chaque jour, soit à raison des immenses dépenses nécessaires pour le creusage du lac St Pierre, dans des conditions telles qu'il prélève des sommes énormes et toujours croissantes sur les bâtiments qui le fréquentent ; il y a aussi les frais de remorquage qui sont considérables.

Le Port de Québec, qui possède sans contredit tous les avantages naturels que l'on puisse désirer, se trouve malheureusement déprécié par les actes de violence des unions ouvrières qui, presqu'à, chaque saison, causent des dommages considérables au commerce naval. Les retards ruineux amenés par les grèves, les hausses forcées de la main d'œuvre qui résultent de la ligue des arrimeurs, en même temps que les droits élevés du port, créent sans doute de grandes difficultés aux armateurs et propriétaires de navires et gènent considérablement le commerce.

Le Port des Trois-Rivières ne présente aucune de ces difficultés et réunit au contraire tous les avantages que l'on peut désirer.

Situé en deça du Lac St. Pierre, il se trouve à la tête des eaux profondes et offre un abord facile aux bâtiments du plus fort tonnage. Il est spacieux, sur, ne présentant aucun de ces obstacles de nature à exiger de coûteuses amélirations.

Le remorquage est de moitié moins couteux que pour le port de Montréal ; il peut même être exempté pour un grand nombre de voiliers. La main d'œuvre est ici beaucoup moins élevée que dans lesgrands centres. Nous nous félicitons de n'avoir point ces unions ouvrières qui créent tant d'embarras et de dommages. Les capitaines de navires sont toujours capables de controler ici, comme ils l'entendent, le chargement de leurs bâtiments et de trouver des hommes experts.

Les taxes et droits de Port sont encore inconnus ici et notre marché est suffisamment approvisionné pour fournir à bon marché tout ce qui est nécessaire pour les réparations, l'équippement et le commestible.

Bref en résumant tous ces avantages par des chiffres, on arrive suivant les données exactes de M. Balcer à la conclusion suivante : le chargement d'un navire de 700 tonneaux y compris les droits de port et de remorque, coûte, à Montréal $860, et à Québec près de $200 de plus qu'aux Trois-Rivières.

Nous pouvons encore mettre en ligne de compte avec les autres avantages de notre port, et le réseau de voies ferrées qui y convergent. Le chemin du Nord et des Piles et le Grand Tronc y entretiennent maintenant des communications directes ; et dans un avenir prochain, celui de Farnham et du Lac St. Jean nous relieront plus directement encore d'un côté avec les riches cantons de l'Est et les Etats-Unis et de l'autre, avec la grande vallée de colonisation de la rivière Batiscan et du Lac St. Jean destinée à être le grenier du Canada.

Relativement au commerce du bétail qui prend, par le temps actuel, de si énormes développements en ce pays, est-il besoin de répéter que notre district possède peut être les plus riches pâturages de la province et fournit une quantité prodigieuse de fourrage. Trois-Rivières, comme port d'exportation des bestiaux, offrirait donc encore des avantages incontestables sur ce point.

Grâce à l'initiative et à la générosité de la Corporation, une partie des fertiles terrains de la commune traversés par le chemin de fer, a été offerte gratuitement aux expéditeurs pendant dix années pour parquer le bétail destiné à l'exportatton. Ainsi l'on aurait aux portes de la ville le fourrage nécessaire pour la traversée en même temps qu'un endroit propice pour faire reposer les bestiaux avant l'embarquement, le tout en communication directe avec le port par chemin de fer.

De toutes ces données appuyées sur des chiffres et des renseignements positifs, il résulte que jusqu'à ce jour, notre ville n'a pas eu de la part des hommes qui dirigent le haut commerce toute l'attention à laquelle elle avait droit, puisque les avantages incontestables qui existent ici n'ont été mis à profit que par un bien petit nombre de grands négociants. Il résulte également que cette négligence à s'enquérir des conditions auxquelles l'exportation pourrait se faire dans notre port, a été toute au détriment des expéditeurs et des armateurs qui auraient augmenté considérablement leur bénéfices en centralisant une partie du comme dans notre ville.

Nous espérons donc que l'intéressante brochure de M. Balcer qui contient en détail tous ces renseignements et une foule d'autres, aura pour effet de faire mieux connaitre les avantages de notre Port et de nous attirer une partie raisonnable du grand commerce puisqu'elle prouve a l'évidence que le bénéfice directe sera pour les négocients et les armateurs eux-mêmes.

Nous félicitons en même temps la corporation des généraux efforts qu'elle fait pour faciliter le genre de commerce dont nous venons de parler. Elle prouve en cela qu'elle entend dans leur vrai sens les intérêts généreux de notre ville qui peut rapidement doubler en importance, par le développement d'un commerce dont elle a été presque totalement privée jusqu'aujourd'hui.

Nous lisons dans le *Nouvelliste:*

Le lecteur se souvient que la *Concorde* a fait grand bruit des éloges prodigués par le premier ministre à M. A Turcotte, sur la fin de la session.

A l'entendre, M. Chapleau avait décerné un brevet de capacité à l'Orateur de l'Assemblée Législative et exalté son impartialité.

Cette conduite de M. Chapleau avait consterné les conservateurs. On s'expliquait difficilement qu'après avoir refusé la main et décoré du nom de traitre le député des Trois-Rivières, le premier ministre eût le courage d'adresser des louanges à un homme qu'il méprisait hautement.

La lumière s'est faite depuis sur cet incident.

M. Chapleau n'est jamais descendu jusqu'à donner l'accolade au transfuge politique qui a nom Turcotte.

C'est la *Minerve* qui l'affirme.

" Si la *Concorde*, dit-elle, ou d'autres journaux veulent savoir ce que pensse M. Chapleau de M. Turcotte, nous allons les satisfaire sur ce point. Bien loin de passer l'éponge sur la conduite ignoble du député qui a escamoté le mandat des Trois-Rivières, le premier ministre croit que sa trahison est un de ces actes que rien ne saurait attenuer ou justifier. Il est des circonstances où un homme est parfaitement libre d'abandonner son parti : cela s'est vu dans tous les pays constitutionnels comme dans le nôtre. Mais rien ne pouvait excuser M. Turcotte de déserter, sans autre cause avouable que celle de l'achat de sa personne, un parti auquel il avait juré fidélité quelques heures auparavant,

M. Chapleau est si peu disposé à offrir l'accolade à M. Turcotte qu'il ns le salue même pas, tout en respectant la fonction officielle qu'il occupe. Il comprend comme nous que la trahison de M. Turcotte—que ses électeurs indignement trompés vengeront à la première occasion—est un de ces actes infamants que toute l'eau du St. Maurice, coulant aux pieds de son *looping* chéri, ne saurait laver. Il marquera son nom d'un stigmate aussi indélibile que la tache de Macbeth. "

INFORMATIONS.

L'Hon. Chapleau et les autres membres du cabinet étaient hier à Québec.

Les recettes du chemin de fer du Nord durant le mois de juillet se sont élevées $64,000.

La nomination a eu lieu samedi dans Ontario Nord et dans Ontario-Ouest. Dans Ontario-Nord MM. Gibbs et Wheeler sont les deux candidats. Dans Ontario-Ouest, il y a quatre concurrents, MM. Beatty, conservateur, Ryan, libéral Wright et Capreal, indépendants.

MM. Moore et Wright, entrepreneurs des travaux du hâvre de Québec, viennent de recevoir du gouvernement des Etats-Unis cinq contrats pour creusage et autres travaux à être exécutés dans les ports de Potland et Boston.

On lit dans le *Canada :*

" L'honorable M. Baby possède une horloge qui est dans sa famille depuis 1680, c'est-à-dire depuis deux siècles ronds. Elle est encore très belle et pourrait figurer avec avantage parmi nos meubles de luxe, sauf qu'elle paraîtait un peu démodée. "

Au nombre des passagers du steamer " Peruvian " se trouvent le professeur Sheldon, du " Royal Agricultural College " d'Angleterre, et les délégués des classes agricoles anglaises, qui vont visiter la province de Manitoba afin de faire un rapport sur les ressources du pays.

Le R. P. Bekx, l'éminent général de la Compagnie de Jésus, a célébré, cette année, le jour de la Saint-Ignace, le 50e anniversaire, de sa profession religieuse. A l'occasion des noces d'or du Révérendissime Père la *Voce della Verita* lui a envoyé une adresse de félicitations dans laquelle elle proteste avec énergie contre les proscriptions dont les Jésuites sont l'objet de la part des radicaux français.

Il est rumeur que le prince de Galles doit partir prochainement pour visiter les grandes colonies anglaises. Son Altesse se rendrait d'abord aux Indes et en Australie, et reviendrait par le Canada. C'est le tour du monde, en même temps que le tour de l'empire britannique. Le voyage durerait cinq ou six mois.

Le marquis de Lorne et sa suite ont visité le Cap Breton, la semaine dernière. Le *Druid* avait transporté d'abord les voyageurs à Louisboug, et ils se rendirent de là à Sydney par le chemin de fer. A Sydney, le gouverneur-général a été l'hôte du sénateur Bourinot, qui donna un banquet en son honneur. Le parti vice-royal est retourné à Louishourg samedi.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. E. J. Chandler, député libéral du comté de Brome, à la Chambre des Communes, arrivée samedi soir à Brome-Corners. M. Chandler a été élu en 1878. Il était âgé de 51 ans.

Le *Chronicle* donne cours à la rumeur suivante :

" Le gouvernement local aurait l'intention de donner à loyer le chemin de fer du Nord. De plus, les chambres seraient convoquées de nouveau cet automne pour prendre en considération cette mesure et la ratifier. "

Notes Historiques.

LES PREMIÈRS TRIFLUVIENNES.

Sur une douzaine d'habitants connus qui se sont fixés d'une manière stable aux Trois-Rivières dans l'espace des six ou sept premières années qui suivirent la contruction du fort, combien y avait-il de femmes ?

Voici ce que j'ai recueilli :

Jean Sauvaget est mentionné comme propriétaire de terrain en ce lieu le 16 Août 1636. On peut croire qu'il avait avec lui Anne Dupuis, sa femme, et sa fille Jeanne, alors âgée d'une vingtaine d'années, laquelle était mariée, ou était déjà veuve de Guillaume Benassis. Madeleine, fille de ce dernier, devait être un enfant au berceau ; elle épousa, onze ans plus tard, Etienne Seigneuret.

Marie LeNeuf et sa mère Jeanne Le Marchant, arrivées de France le 12 Juin 1636, figurent dans des actes aux Trois-Rivières les 12 et 15 décembre de la même année. Avec elles, on voit Michel LeNeuf du Hérisson ; celui-ci avait probablement amené sa fille, Anne, âgée de quatre ans, mariée plus tard à Antoine Desrosiers. Marie LeNeuf est la première marraine citée au régistre de la paroisse, 12 décembre 1636. Trois jours après, elle épousa Jean Godefroy.

Ensuite, vient Alison Gourdin, femme de Pierre Blondel, brasseur du fort, 19 février 1637. Il est probable que elle et son mari étaient dans le poste au moins depuis depuis l'été précédent.

Jean Nicolet épousa, à Québec au mois d'octobre 1637, Marguerite Couillard (née en Canada) et retourna avec elle aux Trois-Rivières où il était interprête.

Christophe Crevier, boulanger, commence à paraître au régistre à la fin de 1639. Il avait épousé, en France, Jeanne Enard.

Je n'ai pu m'assurer si Sébastien Dodier, qui figure chez nous en 1636, était déjà mariée. Sa femme, Marie Bonhomme est nommée la première fois le 5 Juin 1645, à l'occasion de la naissance de son premier enfant.

Donc de 1634 à 1639 inclusivement, nous constatons la présence de six femmes mariées, une veuve et deux petites filles.

Durant la même période, les autres colons établis étaient Jacques Hertel, Guillaume Pepin, François Marguerie et Guillaume Isabel, lesquels se marièrent dans le cours des années suivantes, et Thomas Godefroy qui mourut célibataire.

La population de la Nouvelle-France était à peine de deux cents âmes en 1640.

Vingt-cinq ans plus tard, à la fin des guerres des Iroquois autour des Trois-Rivières, il ne restait plus des braves colons ci-dessus que Godefroy et sa femme, Pepin, du Hérisson, madame Seigneuret, la veuve de Sauvaget et la veuve de Crevier.

Ces détails sur les fondateurs et fondatrices de notre ville ne paraitront peut-être pas dépourvus d'intérêt.

BENJAMIN SULTE.

Correspondance.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous remercie beaucoup du bon accueil que vous avez fait à mon " Petit Vocabulaire. " Grâce à vos bonnes paroles, et à celles des autres journaux français de cette Province, je crois que le succès de mon ouvrage est à peu près assuré. En relisant cette brochure, j'ai remarqué deux erreurs que je crois devoir rectifier. Toutes deux se trouvent à l'article *Fenêtre.*

On y lit les mots suivants : *les fenêtres rectangulaires sont Cintrées en plein cintre, etc.* Évidemment il manque ici une virgule bien nécessaire. Il faut donc lire : *les fenêtres rectangulaires sont Cintrées, en plein cintre,* etc.

On lit encore : *Celle dont la Chrambranle est ornée de bossages.* Chambranle, qui est masculin, a été mis, par mégarde, au féminin. Il faut donc lire : *Celle dont le Chambranle est orné de bossages.*

En vous renouvelant mes remerciments sincères,

J'ai l'honneur de me souscrire,
Votre très-dévoué serviteur,
l'Abbé N. CARON.

P. S.—Les journaux qui ont accusé réception du " Petit Vocabulaire " sont priés de reproduire cette correspondance.

N. C.

NOUVELLES D'EUROPE.

Plusieurs assemblées agraires ont eu lieu dimanche, en Irlande. A cheune d'elle assistaient des rapporteurs du gouvenement. A Tuam des discours violents et séditieux ont été prononcés, et des placards sanguinaires ont été affichés. Une assemblée pour protester contre l'éviction a eu lieu à Donen. 10,000 personnes y assistaient. Les orateurs y ont dénoncé les évêques et les prêtres.

Une dépêche de Dublin annonce que quatre hommes ont pillé la station de police à Banagher. Ils ont baillonné et lié le gardien, qui était seul, et volé un grand nombre de carabines.

La ligne Agraire de Cork a annulé la résolution adoptée dernièrement, par laquelle elle dénonçait le vol d'armes commis sur un vaisseau dans le hâvre de Cork.

Une dépêche de Cork annonce qu'une nouvelle caisse d'armes, adressée sous un faux nom, est encore au quai, attendant qu'on la réclame. Elle est arrivée par le vapeur d'Angleterre. Chaque vaisseau est maintenant examiné. Les autorités militaires ont rappelé tous les hommes qui sont en congé.

On mande de Dnblin que tout le monde est indigné de voir que le lord lieutenant d'Irlande est absent à une période si critique.

On croit généralement qu'il y aura une session spéciale du parlement cet hiver, convoquée dans le but de considérer l'état de l'Irlande et d'adopter des mesures de répression.

Une dépêche de Calcutta mande que le général Gough va défendre le défilé de Khyber. On prêche la guerre sainte parmi les tribus qui demeurent dans le voisinage de cet endroit.

Le général Stewart doit évacuer Jellalabad aujourd'hui.

Les tribus ont attaqué Kuchmadan, samedi matin, mais elles ont été repoussées.

La garnison de Candahar, a fait une sortie et a repoussé une partie de l'armée de Ayoob Khan.

Le transport " Jumna " est parti pour l'Afghanistan avec 1,300 hommes.

Le choléra asiatique s'est déclaré dans la ville et le camp russe de Saratoffal ; On prend les mesures pour empêcher la contagion, mais on craint que ce ne soit trop tard.

NOUVELLES LOCALES.

La retraite ecclésiastique s'est terminée hier au Séminaire de Nicolet. Elle a été prêché par le R. P. Beaudry.

Dimanche prochain Sa Grandeur Mgr. des Trois-Rivières ira à la Rivière-du-Loup faire l'ordination de M. Joseph Caron eccl. fils de M. Thomas Caron. C'est la première fois qu'une cérémonie de ce genre aura lieu dans la paroisse, aussi rien ne sera négligé pour lui donner toute la solennité possible.

Nous apprenons que le Frère Gédéon Supérieur de l'Ecole des Frères de cette ville est transféré à Montréal pour la direction des importants établissements de cette ville.

Toute la population apprendra avec regret le départ de ce religieux distingué et savant qui, depuis douze ans, dirigeait avec tant de succès les écolos de cette ville. Il emporte avec lui, l'estime et l'admiration de tous les citoyens qui ont toujours hautement apprécié ses éminents services ponr l'éducation de ta jeunesse.

Son successeur est le Frère André qui le remplacera dignementdans l'importante charge de la direction de l'établissements.

Nous apprenons avec plaisir que Mr. John Houliston, père de MM. Geo. B. Houliston et Alex. Houliston de cette ville, universellement connu et estimé dans tout le district ou il a fait un commerce florissant pendant de longues années, vient, après dix ans de cécité, de recouvrer la vue comme à l'âge de 15 ans.

Après avoir épuisé toutes les ressources des hommes de l'art, M. Houliston désespérait, vu son grand âge, 80 ans, de recouvrer jamais la vue qu'il avait perdue il y a une dizaine d'années.

Toutefois, il s'adressa il y a quelques temps à un jeune occuliste distingué, M. Buller, venu d'Angletorre, il y a deux ans et résidant à Montaéal. Grâce au traitement habile de ce médecin la cure fut aussi rapide et complète qu'inespérée.

Aujourd'hui M. Houliston a parfaitement recouvert la vue et revoit avec le même bonheur que s'il revenait d'un long voyage, ses parents, ses amis et tout ce qui l'entoure.

C'est assnrément une cure merveilleuse que tous ceux qui connaissent M. Houliston apdrendront avec le plus grand ploisir.

Un bien triste accident vient d'arriver à St. Grégoire.

Mademoiselle Dorais et une Demoiselle Boulay, sœur de l'organiste, étaient à faire une promenade en voitnre quand le cheval prit le mor aux dents et partit à l'épouvante. Les deux jeunes filles, effrayées, se précipitèrent hors de la voiture. Mademoiselle Dorais a reçu de sérieuses blessures dans sa chute. Quant à Melle. Boulay, elle a éprouvé un choc si violent qu'elle n'a survécu qué 24 heures à l'accident.

Ce triste évènement à profondément affligé la population de la paroisse.

Un métis Tête-de-Boule, connu sous le nom de George Lacroix, s'est noyé accidentellement, jeudi dernier, sur le St. Maurice, près des Grès. Il était employé à la *drive* de la société Ross Ritchie & Cie.

Le détective Hamel et le Grand Constable Gailloux ont arrêté ces jours derniers toute une famille de voleurs : Un nommé Chaussé de St. Maurice, ses deux filles et son gendre Rivard. Ces filous s'étaient introduits dans plusieurs magasins de la rue Notre-Dame et avaient volé une grande quantité d'effets, entr'autres chez MM. Lajoie & Frère. Heureusement on s'apperçut de la chose et la police put les arrêter quelques heures plus tard et remettre la main sur les effets volés. Ils sont tous en prison attendant leur procès.

Nous apprenons avec regret la mort de M. François Rouleau de St. Grégoire. M. Rouleau était un des doyens de la paroisse où il possédait l'estime de tous ; il est mort à l'âge de 92 ans.

FAITS DIVERS.

Un vol de plus de 2 millions de francs en or vient d'être commis dans l'Inde anglaise, entre Seh Baba et Jugdullak, annonce la " Civil and military Gazette. "

Une troupe de Khokandis chargés par des marchands de Bokhara de transporter environ 60,000 roupies en or à destination de Constantinople eurent l'imprudence, en traversant Caboul, de parler des richesses qui leur étaient confiées.

La nouvelle se répandit aussitôt dans la ville, et des voleurs formèrent le projet d'attaquer la caravane à un endroit où l'on savait qu'elle ne serait pas escortée. Cent quatre-vingts hommes résolus, armés de fusils et de sabres, se cachèrent dans les bois près de Jugdullak, et, lorsque le convoi défila devant eux à la tombée de la nuit, les uns se précipitèrent sur les mulets qui portaient des coffres remplis d'or et les entrainèrent dans les fourrés ; les autres mirent le plus grand désordre au milieu de la caravane, faisant prendre la fuite aux chevaux, aux ânes et aux chamaux dans tous les sens, de sorte que leurs complices eurent le temps de s'éloigner avec leur butin.

Cependant la nouvelle du vol étant parvenue le lendemain à Seh Baba, le capitaine Burton, officier politique anglais, envoya aussitôt à la poursuite des brigands, et avec l'aide d'un ancien officier de l'armée de Bengale, il réussit à en trouver plusieurs qui ont restitué 21,000 des roupies volées.

Ecoles chrétiennes des Frères des Trois-Rivières.

La rentrée des classes, dans les deux Ecoles dirigées par les Frères, aura lieu le 1er Septembre prochain.

Les parents sont instamment priés d'y envoyer leurs enfants dès le jour indiqué.

Séminaire de Nicolet.

La rentrée des élèves aura lieu mercredi le 1er Septembre, à 6 hrs. P. M.

Couvent des Ursulines des Trois-Rivières.

La rentrée des Elèves au Monastère des Ursulines des Trois-Rivières aura lieu mardi 31 courant.

Séminaire des Trois-Rivières.

L'entrée des élèves aura lieu mardi le 31 Août prochain.

CANADA :
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.
No 75

COUR DE CIRCUIT.

EN VACANCE.

Le vingt et unième jour d'Août Mil huit cent quatre-vingt.

JAMES ADAIR, tourne-cloefs, de la cité des Trois-Rivières,

Demandeur

Vs.

ULDORIC GODIN, cultivateur autrefois de la paroisse de St. Barnabé et actuellement absent de cette Province,

Défendeur

Sur motion de la part du Demandeur en autant qu'il appert par le rapport de Norbert Gingras un des Huissiers Jurés dans le District de Trois-Rivières de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, au dos de la Sommation en cette cause, et par l'affidavit produit que le défendeur en cette cause n'a pas de domicile connu dans le Bas-Canada (La Province de Québec) mais qu'il y a des biens et qu'il réside aux Etats-Unis d'Amérique. Il est ordonné que le dit défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le "*Journal des Trois-Rivières*" papier nouvelles publié en la cité des Trois Rivières et deux fois en langue anglaise dans le "*The Loop Line*" papier nouvelle publié en la cité de Trois-Rivières de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action dans le dit délai, il sera permis au dit demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié,

ALFRED DESILETS
Député G. C. C.
District des Trois-Rivières.

CANADA
Province de Québec.
District des Trois-Rivières.

COUR DE CIRCUIT.

EN VACANCE.

Le vingt-cinquième jour d'Août mil huit cent quatre-vingt.

No. 788.

ZÉPHIRIN DESILETS, Cultivateur, de la prroisse de Bécancourt dans le District des Trois-Rivières en sa qualité de tuteur duement élu en justice à Henri Désilets fils mineur issu du mariage de feu Charles Désilets et de Dame Séraphine Levasseur,

Demandeur.

vs.

LOUIS HEBERT, Marchand, de la ville de Lowell, dans l'Etat de Massachusett, un des Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Sur motion de la part du demandeur, ès-qual., en autant qu'il appert par le rapport de Macaire Dénéchaud, un des huissiers jurés dans le District de Trois-Rivières, de la cour Supérieure pour le Bas-Canada, au dos de la sommation en cette cause, et par l'affidavit produit que le Défendeur en cette cause n'a pas de domicile connu dans le Bas-Canada (La Province de Québec) mais qu'il y a des biens et qu'il réside aux Etats-Unis d'Amérique. Il est ordonné que le dit défendeur sera notifié par un avertissement à être publié deux fois en langue française dans le "*Journal des Trois-Rivières*," publié en la cité de Trois-Rivières et deux fois en langue anglaise dans le "*The Quebec Daily Telegraph*," publié en la Cité de Québec, de comparaitre en cette cause et de répondre à la poursuite ou action en cette cause dans le délai de deux mois à dater de la dernière insertion du dit avertissement, et que sur son refus ou négligence de comparaitre en cette dite cause et de répondre à la dite poursuite ou action hypothécaire dans le dit délai, il sera permis au dit Demandeur de procéder au procès et jugement comme dans une cause par défaut.

Certifié

ALFRED DESILETS
G. C. C.
District des Trois-Rivières

Département des Travaux Publics.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour la construction de Lignes Télégraphiques," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI à midi 6 SEPTEMBRE prochain pour la construction de deux Lignes Tétégraphiques, l'une à la Baie St. Paul à Chicoutimi, via St. Urbain, l'autre de la Malbaie à l'embouchure de la Pivière Saguenay.

On pourra se procurer à ce bureau et aux bureaux de Postes de la Baie St. Paul, St. Alphonse (Baie des Ha Ha), Chicoutimi, Malbaie, Rimouski et Trois-Rivières, les formules de soumission et de devis, le ou après le 25 du Vant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté pour une somme *égale à cinq par cent* du montant de la soumission, lequel chèque, demeurera confisqué si la personne refuse de remplir le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptee, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre

S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Décartement des Travaux publics
Ottawa 21 Aout 1880.

GRANDES COURSES
EN CHALOUPES
A la Voile et à la Rame.

M. LAVALLÉE informe le public que des courses à la rame et à la voile sont organisées pour le 1er Septembre à 2 heures après midi à son établissement. Des embarcations de toute sorte seront à la disposition des amateurs qui voudront y prendre part. Les conditions seront communiquées sur les lieux.

Trois-Rivières 16 Août 1880.

PROVINCE DE QUEBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORETS

Québec 14 *Août* 1880.

Avis est le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36, Vict. chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 16 OCTOBRE prochain, à 10½ heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE L'OTTAWA SUPERIEUR

Bloc A,	1er	rang,	limite	No. 4	39	milles	carrés
"	"	"	"	5,	61¼	"	"
"	"	"	"	6,	38¾	"	"
"	"	"	"	7,	16¾	"	"
"	"	"	"	8,	19¾	"	"
"	"	"	"	9,	34¼	"	"
"	"	"	"	10,	55	"	"
"	"	"	"	11,	55	"	"
"	"	"	"	12,	55	"	"
"	2e	"	"	1,	40¼	"	"
"	"	"	"	2,	52½	"	"
"	"	"	"	3.	55	"	"
"	"	"	"	4,	51	"	"
"	"	"	"	5,	50	"	"
"	"	"	"	6,	50	"	"
"	"	"	"	7,	50	"	"
"	"	"	"	8,	50	"	"
"	"	"	"	9,	50	"	"
"	"	"	"	10,	50	"	"
"	"	"	"	11,	50	"	"
"	"	"	"	1 ,	50	"	"
"	3e	"	"	1,	50	"	"
"	"	"	"	2,	50	"	"
"	"	"	"	3,	50	"	"
"	"	"	"	4,	50	"	"
"	"	"	"	5,	50	"	"
"	"	"	"	6,	50	"	"
"	"	"	"	7,	50	"	"
"	"	"	"	8,	50	"	"
"	"	"	"	9,	50	"	"
"	"	"	"	10,	50	"	"
"	"	"	"	11,	50	"	"
"	"	"	"	12,	50	"	"
Limite canton Lichfield					4	"	"

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite	Rivière	Rouge	Sud	A,	18	milles	carrés.
"	"	"	"	B,	40	"	"
"	"	"	"	C,	40	"	"
"	"	"	"	D,	42	"	"
"	"	"	"	E,	36	"	"
"	"	"	"	F,	50	"	"
"	"	"	"	G,	50	"	"
"	"	"	"	H,	38¼	"	"
"	"	"	"	I,	34	"	"

AGENCE DE MONTMAGNY.

Limite	No.	56,	Rivière	Noire,	20	milles	carrés
-	-	58,	-	-	18¼	-	-
-	-	1,	-	-	49	-	-
-	-	2,	-	-	46	-	-
-	-	H,	-	-	8½	-	-
-	-	A. F. G,	-	-	38¼	-	-
-	-	60,	-	-	25	-	-
-	-	3,	Riv. St.	Jean,	25	-	-
-	-	4,	-	-	25	-	-
-	-	61,	-	-	25	-	-
-	-	62,	-	-	25¾	-	-
-	-	65,	-	-	20	-	-
-	-	67,	-	-	20	-	-
-	-	69,	-	-	17¼	-	-
-	-	70,	-	-	16	-	-
-	-	71,	-	-	14	-	-
-	canton Ashburton et Montminy,				16	-	-

AGENCE DE GRANVILLE.

Limite	canton Plainchaud,		15	m. c.
-	Lac Témiscouata No. 1,	Est, 1er rang	36	-
-	- -	2, - -	22¼	-
-	- -	3, - -	36¾	-
-	- -	4, - -	48	-
-	- -	5, - -	40	-
-	- -	6, - -	36	-
Limite	canton Cabano,		16	-
-	- Packington	Nord-Est	38¼	-
-	- -	Sud-Ouest,	31½	-
-	- Robinson	Nord-Est,	38	-
-	- -	Sud-Ouest,	25	-
-	- Botsford	Nord-Est	38	-
-	- -	Sud-Ouest	33	-

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite	Lac Témiscouata, No. 1,	2e rang,	54	m. c.
-	- -	2, -	45	-
-	- -	3, -	45	-
-	- -	4, -	40½	-
-	- -	5, -	10	-
-	canton Milnikek	Nord,	20	-
-	- -	Sud,	20	-
-	rivière Jean Lévesque,	Nord	4¼	-
-	- - -	Sud	4	-
-	canton Ouimet,		64	-
-	arrière rivière Métis,		51	-
-	canton Masse.	No. 1, Ouest,	30	-
-	- Duquesnes,	2, Sud	7	-
-	rivière Touladie,	1, Nord	20	-
-	- -	1, Sud	19¼	-
-	Kedzouick,	Ouest,	10	-
-	-	Est,	10	-
-	Causanpscul,	Nord,	10	-
-	-	Sud,	10	-

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite	rivière Nouvelle,	Ouest	10 m. c.
-	- -	Est,	10 -
-	Township Ristigouche,		8¼ -

AGENCE DU SAGUENAY.

Limite	canton Iberville,		34¼ m. c.
-	fleuve St. Laurent,	Ouest,	30 -
-	- -	Est,	30 -
-	rivière Laval,	Sud,	25 -
-	arrière Sault au Cochon	No. 1, Est,	47 -
-	- -	2, -	40¼ -
-	- -	1, Ouest	17 -
-	- -	2, -	20 -

Conditions de la Vente.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir :

Agence de l'Ottawa Supérieur, de $50 à $100.
- - Inférieur, de $25 à $50.
- du Saguenay et de Bonaventure, de $8 à $15
Agences de Montmagny, Granville et de Rimouski, de $8 à $25, et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des reglements concernant les bois de la Couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureaux des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ.
Asst. Commissaire
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Couvent de St. Maurice.

La rentrée des élèves au Couvent de St. Maurice aura lieu le 1er Septembre prochain. Les parents sont priés d'y conduire leurs enfants pour cette date.

Chemin de Fer des Piles.

A raison des convois employés au balastage, le train laissera la Gare des Piles pour Trois-Rivières à 6 heures P. M., à partir de lundi le 5 Juillet. Le départ des Trois-Rivières pour les Piles aura lieu tous les jours à l'heure ordinaire, c'est-à-dire, à 7½ hrs. du matin.

G. A. GOUIN,
Surintendant Ch. P.

PROSPECTUS
DE
L'ACADEMIE DU SACRE-CŒUR

PRES DES PONTS DU ST. MAURICE,
TROIS-RIVIERES.

Cette Académie commerciale située sur les bords du St. Maurice sur un terrain élevé et salubre offre aux élèves un séjour des plus agréables.

Le cours de cette institution divisé en cinq classes demande un temps plus ou moins long suivant les aptitudes et les talents des Elèves.

Il embrasse l'étude des langues française et anglaise, de l'Arithmétique, de l'Histoire, de la Géographie, de l'Agriculture, de la Tenue des livres, du Dessin, de la Calligraphie et du Plain-Chant, etc.

Prix.

Les paiements se font par quartiers scolaires :
Le premier quartier, à l'ouverture des classes.
Le second, le 15 Novembre.
Le troisième, le premier de Février.
Le dernier, le 15 Avril.
N. B.—Strictement payable d'avance.
Internes pensionnaires : $68.00 par année.
Il n'y a aucune remise ni déduction pour les absences au-dessous de quinze jours.
Internes non-pensionnaires : $24.00 par année.
Externes : $12.00 par année.
Il n'y a aucune remise ni déduction pour les absences au-dessous d'un demi-quartier.
Aucun élève ne sera admis comme externe, à moins qu'il ne soit de la paroisse du Cap.
Le lit et sa garniture, le blanchissage, les livres, les soins du médecin, etc., sont à la charge des parents.
On peut se procurer à l'Académie, argent comptant, les livres, le papier etc.
La rentrée des classes aura lieu le 1er Septembre prochain.
Pour plus amples informations, s'adresser au Principal de l'Academie.

ONÉSIME GÉLINAS.
Ponts du St. Maurice, Cap de la Magdeleine.

Electricité !

HUILE ELECTRIQUE EXCELSIOR DE THOMAS.

VALANT DIX FOIS SONT PESANT EN OR.—LA DOULEUR NE PEUT DURER QUAND ON EN FAIT USAGE.

C'est la médecine la meilleur marché qui ait jamais été faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bonteille a gué. la bronchite Une valeur de cinquante centins a guérit un rhume de longue durée. Elle guérit positivement la catarrhe, l'asthme, et le croup. Une valeur de cinquante centins a guéri le torticoli, des tumeurs, le rhumatisme, la névralgie, la contraction des muscles, la rigidite des jointures, les difficultés de l'épine dorsale, et les douleurs et le mal dans aucune partie du corps, quel qu'en soit le siége et quelle qu'en soit la cause, elle fera toujours du bien. Une valeur de vingt-cinq centins a guéri de mauvais cas de dyssenterie chronique et de sang.

Une cuillerée à thé guérit la colique en 15 minutes Elle guérira tous les cas d'hémorrhoïdes qu'ils est possible de guérir. Six ou huit applications guériront certainement tous les cas d'inflammation de la poitrine Pour des contusions, si on l'applique souvent, il n'y a pas la plus légère décoloration la peau. Elle arrête la douleur d'une brûlure aussitôt qu'on l'applique. Elle guérit les pieds glacés, les cors, les ulcères et les vers, et les blessures de tous les genres, sur l'homme ou la bête.

éfiez-vous des imitations. Demandez l'hile électrique du Dr. Thomas Assurez-vous s'il porte la signature de N. S. Thomas sur l'enveloppe, et si les noms de Northrop et Lyman sont soufflés dans le vers de la bouteille et n'en prenez pas d'autres

En vente chez tous les vendeurs de médecine : Prix 25 cents.

N. S. THOMAS, PHELPS, N. Y.
Et NORTHROP & LYMAN, Newcastle, Ont.
Seuls Agents pour la Puissance.

NOTE—*Eclectrique*—Choisie et Electrisée.

J. O. PAGE, L. D. S.

No. 27 RUE DU PLATON,

TROIS-RIVIERES.

Dentiste et Marchand de toutes sortes de machines à Coudre, de Pianos, Mélodiems, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont plus bas que l'on puisse trouver en Canada.

M. Page se chargera de l'extraction des dents, sans douleur aucune au moyen du Protoxide d'Azote ou Gas hilariant,

Trois-Rivières. 21 mai 1875.

EXPOSITION
Agricole et Industrielle de la Puissance

Ouverte au monde entier, aura lieu en la cité de

MONTREAL

Commençant Mardi le 14

ET SE TERMINANT

VENDREDI 24 SEPTEMBRE 1880.

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION,

Avenue Mont-Royal, MILE-END.

Pour la liste des prix et blancs d'entrée dans le Département Agricole, s'adresser à GEORGES LECLERE, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté ; pour le Département Industriel à S. C. STEVENSON, Ecr., Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit :

Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOUT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON, Montréal,
Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.
GEORGES LECLERE, Montréal,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P.Q.

Imprimé et publié par G. DESILETS & FRÈRE No. 40, coin des rues St. Pierre et Bonaventure.

TEMOIGNAGES DE SOI-MÊME
EN FAVEUR
—DU—
PAIN-KILLER.

Insinuation 1ere.

Si vous désirez vous sauver vous-même, votre famille, et vos amis, un monde de souffrance, qu'ils endurent à présent sans raison, et aussi vous ménager bien des piastres pour les comptes des docteurs. Allez tout de suite à l'apothicaire le plus près et achetez quelques bouteilles de PAIN-KILLER.

Insinuation 2.

Demandez à votre apothicaire, épicier, pour une bouteille de PAIN-KILLER. *S'il vous la donne sans cérémonie, demandez-lui quand il prend votre quart de piastre de votre poche, si c'est le vrai, fait par* PERRY DAVIS & FILS, *en même temps examinez bien l'expression de son visage. Vous pouvez facilement voir si sa conscience est en bon état, et regardez bien aussi la bouteille.*

Suggestion 3.

Quand vous demandez pour une bouteille de PAIN-KILLER *et que le monsieur du magasin vous dit : nous venons justement de finir notre assortiment, mais nous avons un autre article qui est tout aussi bon et qui se vend le même prix c'est-à-dire 25 cents." Tournez vos talons et dites : "Bonjour, monsieur!" Cet homme pense plus aux deux ou trois cents de profit qu'il en retire que de votre santé ou bonheur.*

Suggestion 4.

Prenez garde aux mélanges sans mérite, composés de saletés graiseuses qui vous sont offerts dans presque tous les magasins que vous entrez, dans lesquels les marchands malhonnêtes essaient de faire passer pour substitut du PAIN-KILLER. *Ces mélanges sont préparés expressément pour se vendre sur la renommée du* PAIN-KILLER, *mais n'ayez rien à faire avec eux.*

Suggestion 5.

Si vous ne pouvez pas obtenir le PAIN-KILLER *réel dans votre localité (un fait qui n'est pas probable) vous devriez vous adresser aux propriétaires, et en envoyant la somme de $3.00 une douzaine de bouteilles de largeur ordinaire, ou une demie douzaine de grandes bouteilles vous seront envoyées, les dépenses payées en avance, à l'adresse la plus près des chars dans la Puissance.*

POURQUOI faire des expériences avec des mélanges sans réputation, quand ce PAIN-KILLER reconnu de tout le monde qui soutient sa réputation depuis plus de 40 ans, qui peut être obtenu de tous les apothicaires dans la Puissance.

LISEZ CE QUI SUIT :

OTTAWA, ONT., 2 *Mars* 1880.

Le soussigné a vendu le Pain-Killer de Perry Davis pour les 22 dernières années, et peut avec toute confiance le recommander comme un remède sûr pour le Choléra, la Diarrhée, les Maux de Gorge, les Rhumes Chronics, les Bronches, les Brûlures, etc., etc., etc. Je sais qu'il a guéri un Mal de Gorge Syphilitic de deux ans de durée, quand tous les autres remèdes avaient failli. Le malade en pris une cuillerée à thé dans de l'eau trois fois par jour, en gargarisant la Gorge trois fois par jour comme suit : une cuillerée à thé dans un verre à vin d'eau, servant comme gargarisme. Votre, etc. H. F. MACCARTHY.

MAITLAND, ONT., 26 *Fevrier* 1880.

J'ai beaucoup de plaisir d'ajouter aux nombreuses recommandations que vous avez déjà reçues, tant qu'à la valeur de votre Pain-Killer Je l'ai vendu et je m'en suis servi dans ma famille pour plus de 20 ans, et je n'hésite pas de dire qu'il est le meilleur de tous les remèdes patentés dont je me suis servi pour les choses qu'il est recommandé : et plus que cela, toutes les personnes auxquelles je l'ai vendu ont été parfaitement satisfaites de son pouvoir, et je connais bien des personnes qui ne se coucheraient pas le soir sans être certaines qu'il y a dans la maison une bouteille du Pain-Killer de Perry Davis. Tous ceux qui s'en servent promptement, s'en serviront encore ; il fait des amis et les retient.

Votre sincèrement,
JOHN DUMBRILLE, *Apothicaire.*

SPENCERVILLE, ONT., 26 Fevrier 1880.

Nous avons beaucoup de plaisir de pouvoir certifier que nous gardons constamment le Pain-Killer de Perry Davis depuis plus de 20 ans. Durant lequel temps il s'est placé à la tête de toutes les autres préparations patentées, et est devenu un vieux et fidèle remède de famille. Il ne demande aucun effort de notre part pour le vendre, comme il est un article aussi indispensable dans notre magasin que la fleur.

W. P. IMRIE & CIE.

MADOC, ONT., 16 *Fevrier* 1880,

Cela me donne beaucoup de plaisir de dire que durant ma vocation d'apothicaire qui est de plus d'un quart de siècle, je puis certifier que votre justement celèbre Pain-Killer n'a pas seulement tenu le sien comme remède de famille, mais occupé encore la première place partout où le devoir l'appelle. Mes pratiques en parlent avec louanges je ne pourrais cesser de vous envoyer les temoignages qui montrent son haut mérite et sa valeur intrinsèque s'il était nécessaire, mais il n'en a pas besoin. Il devrait être appelé "Excelsior Pain-Killer." Je me flatte de n'en être jamais privé dans mon magasin. Votre très respectueusement,

JOHN G. DEANS.

STOCO, ONT., 17 *Fevrier* 1880.

Nous avons beaucoup de plaisir de pouvoir dire que le Pain-Killer tient sa place comme le vieux et fidèle remède de famille. Quoiqu'il y a beaucoup d'autres remèdes en vente : quelques-uns ayant presque le même nom tel que Pain Relief, Pain Remover, Pain Destroyer, et des noms semblables, nous trouvons que le monde en connait la différence, qu'ils sont certains de den ander le Pain-Killer de Perry Davis. Nous le vendons depuis 14 ans.

Votre en vérité. P. & P. MURPHY.

PORTLAND, ONT., 9, *Mars* 1880.

Je me sers du Pain-Killer depuis plusieurs années avec des résultats qui le recommande avec justesse. Comme remède de famille nous le pensons indispensables, n'étant pas bon seulement comme un soulage-douleur mais pour les Rhumes, Maux de Gorge, et beaucoup d'autres maux pour lesquels il semble spécialement adapter. Je m'en suis servi moi-même surtout comme onguent, et le trouve sans pareil pour le Rhumatisme, les douleurs et les raideurs qui appartiennent à la vieillesse. J'annonce le Pain Killer comme un bon remède et à bon marché. et méritant notre adoption. Je vous envoie ce certificat afin que vous puissiez assurer le public qu'il n'est pas une fraude. Votre en vérité.

THOS. GRAHAM

ESCOTT, ONT., 4 *Mars* 1880.

Par ceci nous certifions que nous nous servons du Pain-Killer de Perry Davis, depuis plusieurs années, dans notre famille Nous le considérons comme utile et nécessaire, un article qui devrait être dans toutes les familles comme une ressource dans tous les cas d'accidents et dans les attaques soudaines de froid.

JEREMIAH CURTIN.
J. J. DOWSLEY.
JOSEPH P. REDMOND.
ARCH. GREER.

MAITLAND, ONT., 26 *Février*, 1880.

Je me sers du Pain-Killer depuis plus de 20 ans. Je l'ai porté sur moi durant toute la guerre Américaine. Je crois que je serais mort il y a longtemps, si cela n'avait pas été pour le Pain-Killer. Je pense qu'il est le meilleur remède du monde pour tout ce qu'il est recommandé.. Votre en vérité,

N. W. LAFONTAINE.

PORTLAND, ONT., 26 *Février*, 1880.

J'ai vendu le Pain-Killer de Perry Davis pour plus de 30 ans, et il a toujours donné à mes pratiques une satisfaction entière, et c'est avec plaisir que je le recommande comme un bon et sûre remède. S. S. SCOVIL.

PERSCOTT, ONT., 3 *Mars*, 1880.

Je vends le Pain-Killer depuis dix-neuf ans dans cette place, et je puis avec sureté le recommander au public pour les maux donnés dans votre circulaire. Je puis vous assurer que mes pratiques en parlent bien comme un remède général dans la famille. Il prend la première place parmi toutes les autres préparations semblables. Votre etc., GEO. BIRKS.

COBOURG, ONT., 3 *Mars*, 1880.

Je vends le Pain-Killer de Perry Davis depuis six ans, et c'est avec beaucoup de plaisir que je puis dire que sa vente surpasse tous les autres remède patentés que j'ai dans mon magasin, durant toutes ces années je n'ai jamais entendu une de mes pratiques dire un seul mot contre lui, mais tous le loue. C'est un article qui semble avoir en lui tout ce qui est nécessaire pour en faire un remède de famille de première classe, et tant que j'aurai une maison et un magasin, le Pain-Killer de Perry Davis y sera trouvé dans les deux. Votre, etc.,

J. E. KENNEDY.

MADOC, ONT., 16 *Février*, 1880.

Votre Pain-Killer comme remède de famille a été en usage constant dans notre maison, depuis bien longtemps, et je ne puis pas en désirer de meilleur. Il ne faillit jamais, je l'appelle "Le vieux certain." Votre en vérité,

HORACE SEYMOUR.

TAMWORTH, ONT., 4 *Mars*, 1880.

Depuis vingt-trois ans je me sers et je vends le Pain-Killer de Perry Davis, et je l'ai toujours trouvé donnant pleine satisfaction. Dans la famille nous en avons reçu que du bien. Quoique plusieurs imitations sont mises en vente, cependant le vieux et certain Pain-Killer de Perry Davis tient sa place, et est très populaire comme un remède domestique.

Votre respectueusement,
JAS. AYLSWORTH.

Le PAIN-KILLER

Est recommandé par les Ministres, les Médecins, les Missionnaires, les Directeurs de Manufactures, de Boutiques, de Plantations, par les Nourices d'Hôpitaux, enfin partout et par tout le monde qui l'a essayé.

PRIS INTÉRIEUREMENT il guérit la Dyssenterie, le Choléra, la Diarrhée, les Crampes, et douleurs dans l'estomac, Maux de Boyaux, les Coliques du Peintre, Maux de Foie, Dyspepsie et Indigestion, Soudains Rhumes, Maux de Gorge, Toux, etc.

EXTÉRIEUREMENT il guérit Clous, Panaris, Ecrasures, Coupures, Brûlures, Humeurs et Entorse, Enflures des Joints, Maux de Dents, Neuralgie et Rhumatisme. Gercures de Mains, Gellures de Pieds, etc.

Le PAIN-KILLER est mis dans des bouteilles de 2 et 5 oz. chacune, au prix en détail de 25 et 50 cents chacune. Les grandes bouteilles sont les meilleurs marché.

PERRY DAVIS & FILS & LAWRENCE,
PROPRIETAIRES,
MONTREAL ET PROVIDENCE, R. I.

Corbillards de 1ère classe
Cercueils en bois et en métal.
Gants, Crêpes, Cierges, Habillements, etc., etc.

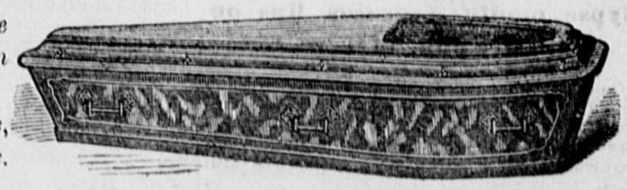

MONUMENTS EN MARBRE ET EN PIERRE GRISE.

C. E. L. DESAULNIERS, Agent.

No. 208, *Rue Notre-Dame.—TROIS-RIVIERES.*

BUREAU DE POSTE
DE
TROIS-RIVIERES.

10 Octobre 1879.

MALLES.	ARRIVÉE	CLÔTURE.
Montréal	6,00 P. M	12,30 P. M.
Montréal et Sorel par steamboat		7 30 P. M.
Etats-Unis	8. A. M.	
St. Grégoire		
Nicolet	8. A. M.	11,00 A. M.
La Baie		
Arthabaska		
Les Cantons de l'Est.		
Yamachiche		
Rivière-du-Loup	6,00 A. M.	4.00 P. M.
Maskinongé, Berthier & Sorel.. et Rive Nord par terre jusqu'à Montréal & Ottawa		
Québec	12 Midi.	5,30 P. M.
do Batiscan par steamboat		7,30 P. M.
Champlain		
Ste. Anne de la Pérade		
Bécancour	9,30 A. M.	11,00 A. M.
Gentilly		
St. Pierre les Becquets		
St Jean D, C. et la rive sud		
St. Maurice	12 Midi.	1,00 P. M.
Ste. Genavière		
St. Narcisse		
St. Etienne	10 A. M.	11,30 A. M.
Shawenegan		
Valmont		

Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 7½ h. P, M.

Les lettres enrégistrées doivent être mallé 15 minutes avant le départ de chaque malle.

C K. OGDEN, M. P.

Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.

Chemin de Fer Q. M. O & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir de Mercredi, 23 Juin 1880

Les Trains partiront comme suit :

	Mixte.	Malle.	Express
Départ de Hochelaga pour Hull	1.00 A M	8 30 A M	5.15 P M
Arrivée à Hull	10.20 "	12.40 P M	9.25 "
Départ de Hull pour Hochela	1.00 "	8.20 A M	5.05 "
Arrivée à Hochelaga	10.30 "	12.30 P M	9.15 "
		Passager de Nuit.	
Départ de Hochelaga pour Québec	6.00 P M	10.00 P M	3 00 "
Arrivée à Québec	8.00 "	6.30 A M	9.25 "
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30 "	9.30 P M	10 10 A M
Arrivée à Hochalaga	8.00 A M	6.30 A M	4.40 P M
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme	5.30 P M		
Arrivée à St. Jérôme	7.15 "	Mixte.	
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga		6.45 A M	
Arrivée à Hochelaga		9.00 "	

[Trains locaux entre Hull et Aylmer.]

Les trains quittent la Gare du *Mile End* sept minutes plus tard.

☞ Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs éléganrs sur les trains de nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureaux Général, 13 Places d'Armes

BUREAUX DES BILLETS :

13 PLACE D'ARMES, } MONTREAL
202 RUE ST. JACQUES, }
VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC.

L. A. SENECAL,
Surintendant Général.

Division d'Enregistrement de Trois-Rivières.

AVIS PUBLIC.

AUX CULTIVATEURS ET AUTRES INTERESSÉS DU

Comté de St. Maurice.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le délai accordé par l'article 2172 du Code Civile du Bas Canada, pour le renouvellement des titres créant des privilèges, hypothèques, rentes viagères, et autres droits réels, sur des immeubles situés dans le Comté de St Maurice, expire

LE 25 AOUT PROCHAIN, 1880.

A défaut par les intéressés de renouveler ces enrégistrements dans le délai susdit, ils seront exposés à la perte même totale de leurs droits.

R. KIERNAN,
Régistrateur.

MOULINS A PLATRE DU CANADA

ETABLIS IL Y A 40 ANS

Gypse moulu à grains fins ou Plâtre pour la terre.

On expédiera à raison de $1.C0 des quarts de plâtre de 300 livres. Circulaires expliquant les avantages extraordinaires qu'on peut en retirer, expédiées gratuitement sur demande. Les cultivateurs trouveront que c'est le moins couteux et le meilleur fertilisateur artificiel.

Remise libérale pour le commerce.

JOHN CONVERSE
MONTREAL
Boite de Poste 336

CHARLES ROUSSEAU
RUE DES FORGES,
TROIS-RIVIERES.

Liqueurs, Epiceries et Provisions.

Reçu par les derniers vapeurs un assortiment complet d'épiceries et provisions pour les familles,

FLEURS EXTRA 1re qualité à très bas prix,
THES de 30 centins à $1.00 la lb.
SUCRE BLANC moulu
CASSONADES.

VINS FRANÇAIS ET BRANDY

Importés, et de qualités défiant toute compétition, ainsi que toute espèce de liqueurs et autres articles de la spécialité.

Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs. On donnera une stricte attention aux ordres de la ville et de la campagne.

Trois-Rivières, 2 Décembre 1878.

CHALOUPES A LOUER

M. LAVALLEE tiendra comme par le passé des Chaloupes esquifs, Chaloupes à voiles, en haut du quai de M. Dean pour l'usage des promeneurs. Il aura de jour et de nuit des hommes pour les servir et les conduire où ils désireront aller.

Mr. LAVALLEE a considérablement augmenté le nombre de ses embarcations dont la plupart sont neuves et il sera plus en état que jamais d'accommoder le public.

JOSEPH LAVALLEE.

Trois-Rivières, 10 Avril 1880.

LOUIS FRESSINET,

Sculteur en marbre et en pierre informe le public qu'il est prêt à exécuter toute espèce de commande pour mausolée, pierre tumulaire, monument funèbre, manteau de cheminée, corniche et généralement tout ce qui entre dans ce genre d'industrie aux prix les plus bas et qu'il garantit de les exécuter avec la plus grande perfection.

Pour les commandes on pourra s'adresser à ce bureau ou à Bécancourt où Mr. Fressinet tient ses ateliers.

Bécancourt, 27 Février 1879,

MUSIQUE ! MUSIQUE !

PIANO & HARMONIUMS &C.

A bon marché.

Le soussigné s'étant déterminé à abandonner son agence pour la vente des Pianos et Harmoniums etc., désire informer le public qu'il vendra au prix coûtant, d'ici à un mois, tout le stock qui lui reste en mains, consistant en pianos de " Hales " et harmoniums de la célèbre manufacture " Smith Organ Co., " Brome, etc.

Que tous ceux qui ont besoin d'un bon instrument et à bon marché, viennent et ils seront satisfaits.

Tous les instruments sont de première classe.

Venez!! Venez!!!

O. N. FRECHETTE.

Batiscan, 24 Juin 1879.

JOSEPH MASSE
RELIEUR.

COIN DES RUES
NOTRE-DAME & ST. GEORGE.

Depuis longtemps le besoin d'une Reliure se faisait sentir en cette ville, JOSEPH MASSE, répondra à ce besoin par le nouvel établissement qu'il vient de monter.

Il sera en état de faire d'excellent ouvrage et donner pleine satisfaction.

Il sera prêt à faire toute espèce de reliures depuis la reliure en papier jusqu'au Maroquin bosselé et doré sur tranche.

Les prix sont très réduits et pour du comptant seulement.

Il espère qu'on voudra bien lui donner un généreux encouragement.

Trois-Rivières 27 M

A ceux qui font du Beurre

Crême condensée en 12 hrs.

ON N'A PLUS BESOIN DE PLATS POUR FAIRE CRÉMER LE LAIT.

La Crême est pure et le Lait est doux.

CERTIFICAT.

Nous les soussignés, cultivateurs de la Banlieue de la cité des Trois Rivières, etc., etc., certifions par les présentes, que nous nous servons depuis quelques mois du *Condenseur de crême de Cooley*, patenté, manufacturé par MM. LUCKERHOFF & FRERE, Trois-Rivières, et qu'il nous a donné toute la satisfaction possible, et nous nous faisons un devoir de le recommander à tous les cultivateurs.

Trois-Rivières, 2 Août 1879.

HONORAT LACERTE,
SEVERE PANNETON,
OLIVIER DUVAL,
F. A. GARCEAU, Rivière-du-Loup.

M. U. P. BUREAU est agent pour la vente de ces condenseu

NOUVEAUTES ! NOUVEAUTES !!

NOUVELLE MAISON

ROCHELEAU & MOREAU

NO. 161 RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES.

Les soussignés viennent d'ouvrir un Nouveau Magasin de Nouveautés, d'Etoffes de tout genre pour habits de

DAMES ET DE MESSIEURS,

d'Articles de Fantaisies et de tous les accessoirs se rattachant à cette branche de commerce.

Un tailleur de première classe est attaché à l'établissement pour les habits sur commandes.

Hardes faites, dernier goût pour la coupe, choix varié dans les Etoffes, etc., etc. Articles de dernière mode.

Prix Modérés.

Une visite est sollicitée avant d'acheter ailleurs.

ROCHELEAU & MOREAU

Adresses d'Affaires.

P. Desilets,
NOTAIRE,
Bureau : au " Journal des Trois-Rivières. "
Trois-Rivières, Février 1878.

H. G. Malhiot
AVOCAT,
Bureau:-RUE BONAVENTURE
Trois-Rivières 25 Nov 1874

Dumont & Dupont.
AVOCATS.
Bureau: No 21 et 23 Rue Alexandre.
Trois-Rivières, Février 1878.

J. Barnard.
ARPENTEUR.
Bureau Rue St. Charles a côté du Palais de Justice.
Trois-Rivières, 24 Mai 1877.

P. N. Martel,
AVOCAT,
Tiendra à l'avenir son bureau à sa nouvelle résidence rue Bonaventure presqu'en face de chez l'Hon. Juge Polette.
Trois-Rivières, 6 juillet, 1876,

J. M. DESILETS.
AVOCAT,
(Ci-Devant Magistrat de District.)
TROIS-RIVIRES.

Bureau : Rue St. Joseph, No. 28.
Résidence : Rue Notre-Dame (Est,) No. 95.
Consultation : Au Bureau, de 9 h. A. M., à 5 h. P. M.
" : A Domicile, de 7 à 9 h. P. M.
Trois-Rivières, 9 Septembre 1878.

Georges Balcer,
IMPORTATEUR ET COMMISSIONNAIRE EN GROS SEULEMENT, coins des rues Notre-Dame et Alexandre.
Trois-Rivières 5 Novembre 1873.

Joseph Edouard Genest
AVOCAT.
Arthur T. Genest
ARPENTEUR.
No. 19 RUE DES CHAMPS.
Heures de Bureau. De 8 h. A. M. à 5 heures P. M

Brunelle & Dugré.
AVOCATS.
Bureau : No. 19 Rue du Platon.
Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

J. E. Méthot,
AVOCAT.
Bureau : No. 15 Rue Bonaventure.
Trois-Rivières, 28 Juillet 1879.

Narcisse Grenier,
AVOCAT,
No. 33, Rue Des Champs,
En face du Palais de Justice,
TROIS-RIVIERES.

HEURES DE BUREAU : — De 9 heures A. M. à 5 heures P M.
26 janvier 1880.

Desaulniers & Duplessis
Avocats.

F. L. DESAULNIERS, à Yamachiche. | N. L. DUPLESSIS Trois-Rivières.
2 Février 1880.

AVIS.
GODFROI LASSALLE.

PERCEPTEUR DU REVENU pour le Gouvernement Local. Bureau : No 21 Rue Bonaventure.
Bureau ouvert de 9 heures du matin à Midi et de 1 heure à 4 heures P M.

N. MARCHAND.
Organiste et Professeur de Piano,
167 RUE DES CHAMPS. 167

M. MARCHAND prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il donnera des leçons de piano chez lui et à domicile à raison de deux piastres (2.00) par mois.

M. MARCHAND annonce aussi qu'il accordera les pianos.

Trois-Rivières 8 Août 1878.

JOSEPH MARSAL SAMSON,
Artiste Peintre.

No. 42 RUE DU FLEUVE.— *Block Dominion.*

Informe le public en général qu'il fera des portraits d'après photographie aux conditions suivantes :

PORTRAIT AU CRAYON NOIR..... $ 5.00
do " " PASTEL..... 10.00

Aussi qu'il fera sur commande des Cadres, et toutes espèces d'enseignes et de lettres. Le tout aux conditions les plus libérales.

JOSEPH MARSAL SAMSON.

Trois-Rivières, 20 Février 1879

RAPPELEZ-VOUS TOUJOURS
— DU —
MAGASIN POPULAIRE
— DE —
OLIVIER TRUDEL

LIBRAIRE ET IMPORTATEUR
— DE —
VINS DE MESSE ET AUTRES.

No. 48—RUE DU PLATON.—No. 48.
TROIS-RIVIERES

Où vous avez toujours été bien servi, et où vous pouvez l'être avec plus de satisfaction que jamais, tant sous le rapport des prix que de la qualité, en fait d'articles de LIBRAIRIE, *papeteries, objets religieux et de fantaisie, Cierges, Huile d'Olive, Vins de Messe*, et autres liqueurs de toutes sortes, etc., etc.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

Trois-Rivières, 15 mars 1880.

LAJOIE & FRERE.
Marchandises-Sèches.

En Gros et en Détail.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR

Nº. 138 RUE NOTRE-DAME.

TROIS-RIVIERES.

Ont le plaisir d'annoncer aux amis de leur maison et au public en général qu'ils ont laissé leur ci-devant magasin No. 158 de la Rue Notre-Dame pour s'établir définitivement au **No. 138** de la même rue à quelques pas seulement de leur ancienne place d'affaires,

Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs.

Trois-Rivières 24 Octobre 1878.

Le Cheval " Le Capitaine "
APPARTENANT A
A. & D. RICARD.

Sera tenu aux Trois-Rivières pour la reproduction pendant le cours de l'été.

Ce superbe animal de race améliorée a 5 pieds 3½ pouces de haut, couleur rouge brun, les pieds noirs, la crinière et le crin de la queue noirs. Il n'a aucune tache blanche. Sa pesanteur est de 1250 lbs.

Il descend d'une des meilleures de chevaux du pays. Le cheval si renommé pour la course au trot " *Le Jean-Baptiste* " était son père, et sa mère est une " *Roseberry* " une des meilleures races anglaise.

Le cheval " *Le Capitaine* " aura 8 ans le 25 Août 1880 et est déjà renommé pour sa vitesse au trot.

A. & D. RICARD,
Propriétaire.

Trois-Rivières, 22 Mars 1880.—6 m.

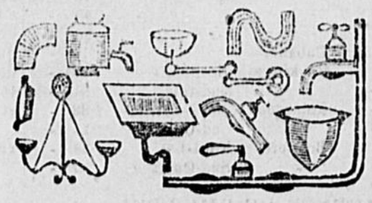

LUKERHOFF & FRERE
14 RUE ST. ANTOINE 14
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS
DE
ZINC, TOLE,
FERBLANTIERS, etc
POSEURS D'APPAREILS A GAZ ET DE COUVERTURE EN METAL.

GRAND ASSORTIMENT

de toute espèce d'articles de erblanteries, gazeliers ventilateurs, obinets, tubes en plomb pour lavoirs etc,

BAINS DE TOUTE GRANDEUR ETC

L'établissement a constamment a sa disposition d habiles ouvriers pour exécuter à domicile tous les ouvrages de la spécialité,

Ordre exécuté avec soin et promptitude.

N. B.—Nous paierons par argent comptant ou pour échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, toute espèce de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage.

Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876.

LA BANQUE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE DES TROIS-RIVIÈRES.

La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an.

Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable, l'intérêt étant toujours payable de la date des depôts jusqu'au temps ou les dépôts seront retirés.

F. G. WOTHERSPOON,
Gérant.

Trois-Rivières, 26 juin 1876.

A VENDRE.

Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.

BARDEAUX,
LATTES,
MOULURES,
CADRES,
PLINTHES,
PORTES ET CHASSIS,
BOITES D'EMBALAGE,
ETC., ETC., ETC.

Le tout aux prix les plus bas.

JAMES DEAN.

Trois-Rivières, 6 Août 1872.

Le Journal des Trois-Rivières.

Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS. Propriétaire-Editeur, à qui toutes lettres, envois, etc. doivent être adressés *franco*, à l'imprimerie, No. 40 coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.

CONDITIONS.

Le *Journal des Trois-Rivieres* parait tous les LUNDI JEUDI de chaque semaine

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Pour douze mois [frais de port compris].... $2. 75
" six " 1. 40
Pour les Etats-Unis..... 3. 00 en

Invariablement payable d'avance.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois!

Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont tarifées sur type *Brevier*, aux conditions suivantes ;

Première insertion, par ligne..... $0,10
Chaque insertion suivante par ligne..... 0,03

Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme,

Toute correspondance, etc, doit être munie d'un nom responsable

Corbillard de Première Classe

COIN DES RUES ST. ROCH ET ST. PHILIPPE

Les Soussignés, entrepreneurs de POMPES FUNEBRES ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont constamment en mains un assortiment complet et varié de CERCUEILS, de différentes grandeurs et à des prix réduits.

Comme ils ont l'intention de se dévouer eux-mêmes entièrement dans cette ligne ils pourront exécuter toutes commandes sous le plus court délai et à meilleur marché qu'ailleurs

Grands Cercueils ; imitation noyer noir avec garniture en argent : $4 00
Petits Cercueils ; imitation noyer noir avec garniture en argent : $0.75
Petits Cercueils noirs : $0.25

On vend aussi à grande réduction des cercueils de première classe, aux poignées patentées.

L'établissement ayant obtenu une patente pour ces nouvelles poignées, il est en mesure de les détailler au public trifluvien au même prix qu'on les achètent en gros dans les grands centres, pour la raison qu'elles sont manufacturées à l'etablissement même.

On espère que le public tiendra à encourager une dustrie locale, tout en y gagnant sur les prix.

Ils ont aussi des corbillards de première classe qu'il pourront louer aux prix suivants :

Grand Corbillard : $2,00 — Petit Corbillard : $1.50

F. LARIVIERE & O. GIRARD.

Trois-Rivières, 19 Juillet 1877.

OCTAVE GIRARD,
220 222 RUE NOTRE - DAME,

DOREUR, ARGENTEUR ET MANUFACTURIER DE GARNITURE DE CERCUEILS, &C., &C

On reçoit toute espèce de viel argent et de vieux plomb au plus haut prix du marché.

O. GIRARD.

Trois-Rivières, 19 Juillet 1877.

CHARLES DION,
BARBIER,
NO. 42 RUE DU FLEUVE
TROIS - RIVIERES

AVIS PUBLIC.

M. O. I. BERGERON, de la paroisse de St. Grégoire comté de Nicolet, ayant obtenu une patente pour des améliorations aux paillasses à ressorts en bois, d'Adams ou autrement nommées (Bed Bottom) qu'il sera toujours prêt à vendre à toute personne à prix réduit, sa patente d'amélioration, ou des paillasses perfectionnées tel que ci-dessus mentionnées.

15 avril 1880.—1 a.

FONDERIE CANADIENNE

REMILLARD & FILS
29 RUE ST. GEORGE
Trois-Rivières.

MM. RÉMILLARD & FILS désirent informer le public de la ville et des campagnes environnantes, qu'ils viennent d'acheter tous les patrons pour machinerie devant servir dans les moulins à farine, à scie, etc., etc, provenant de l'ancienne maison McKelvie & Fils et qu'ils sont prêts à exécuter toute commande qu'on voudra bien leur confier, et cela à des prix raisonnables.

Aussi, toujours en mains, Poêles doubles de 3 pieds pour $8.00 argent comptant.

Trois-Rivières, 8 Avril 1880.—1 an.

GRANDE ECONOMIE ! !

Poêles d'Été à l'Huile de Charbon,

CHEZ

L. J. A. SURVEYER,
524 RUE CRAIG—MONTRÉAL.

Ces poêles sont ce qu'il y a de plus commode, de plus rapide, de plus économique, comme la lampe que l'on allume, ces poêles donnent leur chaleur immédiatement et quand l'article est cuit, on les éteint de la même façon sans perdre de calorique. De plus ils ne répandent aucune chaleur dans une chambre, sont toujours prêts, sauvent le bois et la peine considérable de l'allumer, conviennent à toute espèce de cuisine et sont très bon marché.

Métiers a étendre les Rideaux en dentelle, Couvertes et Châles, etc., etc., etc.

Au moyen de ces métiers, les rideaux sont mieux préparés qu'aux buanderies et paraissent tout à fait neufs.

Ces métiers sont simple ! durable ! ! bon marché.

UNE MERVEILLEUSE INVENTION.

L'Arrachoir de souche de Mr. J E. Trottier est une invention destiné à rendre les plus grands services au cultivateur. Sa puissance est incalculable et bien supérieure à tous les leviers jusqu'à ce jour en usage.

On peut se le procurer chez M. TROTTIER en face du marché à foin en cette ville, à bonne condition et à plus bas prix que toute espèce d'instrument du même genre. M. Trottier a fait brevetée son invention.

Trois-Rivières 8 Juin 1880.